



Injustice par rapport a un accident de la route et d un viol

Par **soho**, le **01/12/2013** à **18:39**

[fluo]bonjour[/fluo]

Après une dispute violente avec mon époux je suis sortie seule en discothèque, j'ai bu quelques verres alors que je ne supporte pas l'alcool. Cinq hommes m'ont repérée et m'ont offert encore des verres que j'ai acceptés, lorsque j'ai été manipulable à souhait et sous l'emprise de l'alcool, deux d'entre eux m'ont raccompagnée à ma voiture, l'un d'eux a pris ma clé, et s'est installé au volant pendant que l'autre m'a fait monter à l'arrière à ses côtés. Pendant que l'un conduisait, l'autre a abusé de moi, et nous avons atterri dans le fossé. À l'arrivée des gendarmes j'ai été accusée d'être la conductrice, sous le choc et l'emprise de l'alcool je ne me suis pas défendue. Par contre, le lendemain, à la convocation à la gendarmerie, alors que j'avais retrouvé mes esprits et que j'ai voulu avouer au gendarme qui m'auditionnait, celui-ci a refusé de prendre ma véritable déposition me disant que la veille j'avais accepté d'être la coupable, et que c'était ma parole contre celle de sept gendarmes. Il n'a pas voulu prendre en compte le fait que j'ai été abusée sexuellement et psychologiquement. J'écope donc de trois mois de retrait de permis pour conduite en état d'ivresse alors que je ne suis pas responsable, puisque je ne pouvais pas être à l'arrière en train de me faire violer et au volant en même temps. Depuis je suis plutôt mal face à cette injustice et cette incompréhension de la part des gendarmes, et j'aimerais savoir comment me faire entendre et retrouver un peu de ma dignité, et de l'estime de moi. Dans l'attente d'une réponse, je vous remercie d'avance.